

Le Verjon



Au départ de Comps-sur-Artuby, randonnez au cœur du haut Verdon avec vue sur le Lachens, le plus haut sommet du Var.



Vue sur l'arrière de la chapelle en pierre avec une petite croix en fer

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : CA DRACENIE PROVENCE VERDON AGGLOMERATION

Commune(s) : Comps-sur-Artuby

Zonage : Parc Naturel Régional du Verdon

Départ : Parking de l'Aire

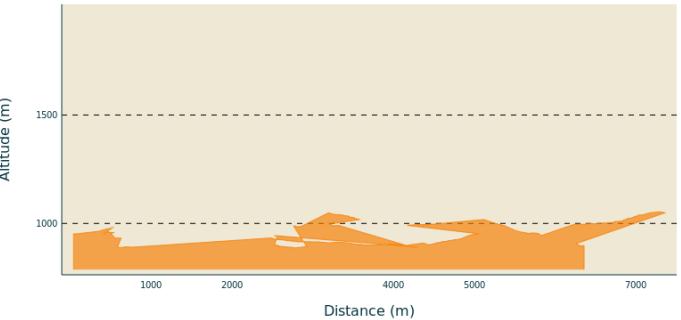
Arrivée : Parking de l'Aire

Parking conseillé : 6°30'28"E 43°42'35"N

Pratique : Randonnée pédestre - Type : Boucle

Distance : 6.3 km - Durée : 1 h 30

Difficulté : Facile



DESCRIPTIF

Couleur balisage : vert

Au départ du parking situé à la sortie de Comps-sur-Artuby, prenez la ruelle de Saint-Bayon qui monte face à la mairie. Goudronnée dans un premier temps, elle laisse place à un chemin forestier qui s'enfonce dans le bois de Combasq.

À l'intersection, montez vers la piste de l'ubac juste après la barrière sur votre droite. Pensez à lever la tête pour admirer le toit du Var, le mont Lachens. La garrigue laisse place progressivement à une belle forêt de hêtres appelée Faou en provençal, rappelant que nous sommes déjà dans les Alpes.

Au poteau-flèche Combasq Est, prenez la direction des gorges du Verjon situées à 1,5 km. Descendez sur la piste, passez la barrière DFCI et vous retrouverez un chemin goudronné.

À l'intersection suivante, traversez avec vigilance la D71 pour regagner le sentier juste en face. Suivez le balisage vert clair.

Après une cinquantaine de mètres, prenez le sentier à droite, au poteau flèche Verjon 2, dirigez vous vers la Chapelle Saint-Didier. Vous avez la possibilité de visiter ce monument historique.

Continuez, ensuite, jusqu'au poteau flèche Saint-Didier, traversez la route pour rejoindre le centre du village et votre lieu de stationnement en passant par le contrebas.

ACCÈS ROUTIER

De Marseille

Rejoindre A7 puis A8 direction Nice
Prendre la sortie A8 en direction de Nice/Cannes/Fréjus/St Raphaël/Draguignan
Prendre la sortie 36-Saint-Tropez et quitter A8
Suivre D54 et D955 jusqu'à destination

De Toulon

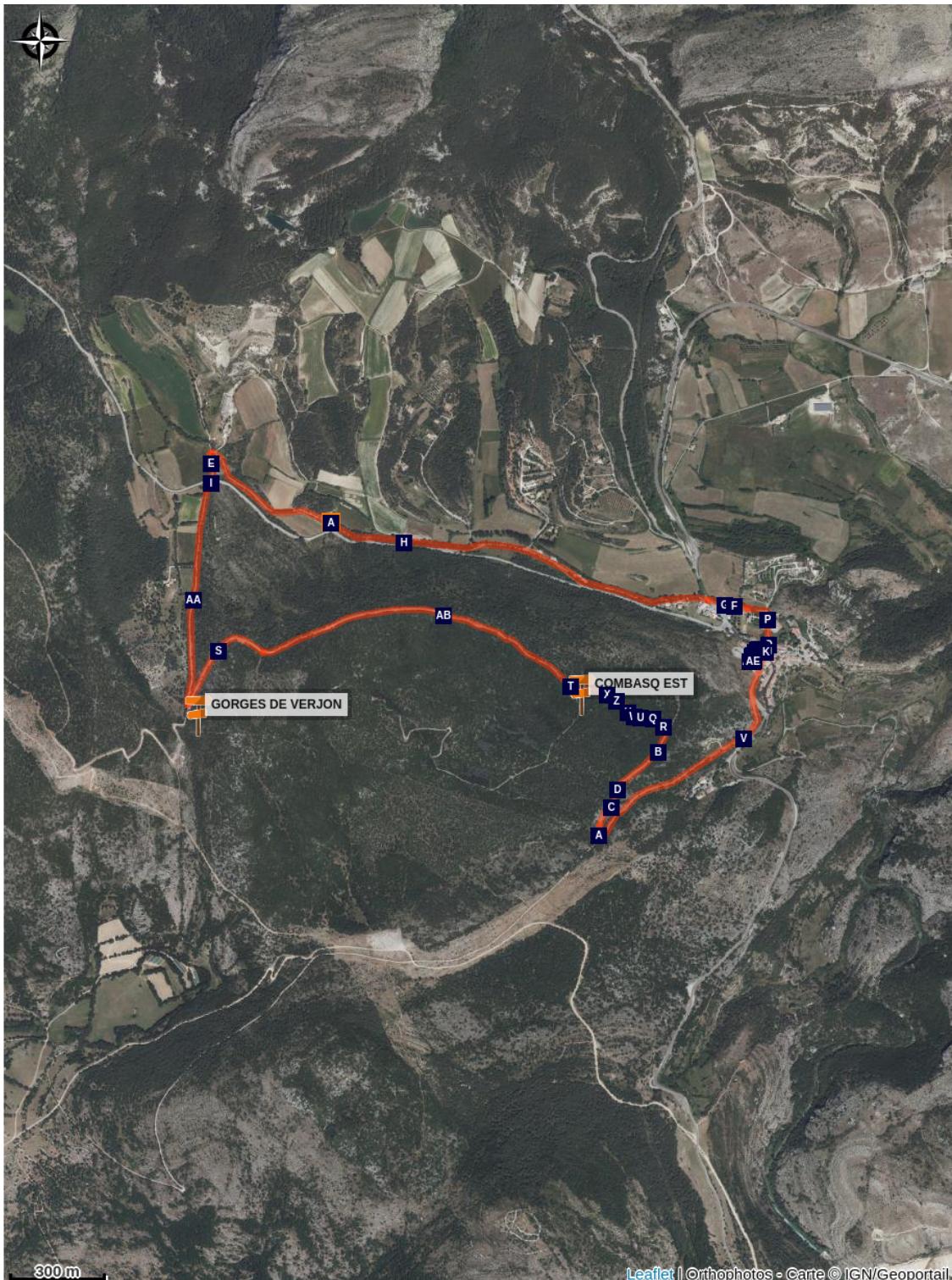
Rejoindre A57 direction Nice
Prendre la sortie A8 en direction de Nice/Cannes/Fréjus/St Raphaël/Draguignan
Prendre la sortie 36-Saint-Tropez et quitter A8
Suivre D54 et D955 jusqu'à destination

De Nice

Rejoindre A8 en direction de Marseille/Cannes/Antibes
Prendre la sortie A8 en direction de Nice/Cannes/Fréjus/St Raphaël/Draguignan

**Prendre la sortie 36-Saint-Tropez et quitter A8
Suivre D54 et D955 jusqu'à destination**

CARTE



À DÉCOUVRIR



Germandrée tomanteuse (A)

LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer et faire du feu



véhicules motorisés interdits



bivouac interdit



cueillette interdite



chiens tenus en laisse



Vérifier la météo



Emporter vos déchets



Ne pas sortir de l'itinéraire balisé



Respecter le travail des agriculteurs, exploitants



Refermer toutes les clôtures



**La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous.
La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.**

LES ÉQUIPEMENTS

- Eau, petite provision
- Vêtement de pluie
- GPS et/ou carte IGN

- Gilet fluo (période de chasse)
- Matériel de réparation
- Trousse à pharmacie

CONTACTS UTILES

Fédération Française de Randonnée Pédestre: <https://www.ffrandonnee.fr/>

Comité Départemental de Randonnée Pédestre: <https://var.ffrandonnee.fr/> 04 94 42 15 01-
(permanence semaine)

Signaler un problème: <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Risques incendies: Consulter la vigilance incendie <https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/>

Numéro d'urgence: [112](tel:112)

Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr



BALISAGE



LE DÉPARTEMENT

Pilote d'un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l'égide des fédérations françaises sportives.

La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d'un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.

Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.

